

# Programme d'activité 2021

Annexe à la délibération n°4 du 18 décembre 2020

GIP Seine-Aval





# TABLE DES MATIERES

<b>PREAMBULE</b>	<b>4</b>
1 Le programme de recherche et d'étude	7
2 Le système d'observation environnementale de l'estuaire de la Seine	9
3 La valorisation et le transfert des connaissances	9
4 L'accompagnement scientifique et technique des membres et des partenaires du GIP Seine-Aval dans leurs projets	11
5 Assurer le fonctionnement de la structure GIP et de ses instances	12
5.1 La gestion du personnel	12
5.2 La gestion financière	14
5.3 Le pilotage	14
6 Les actions renforçant la cohérence des travaux à l'échelle du bassin de la Seine et en inter-estuariers	15
6.1 Les démarches axe Seine	15
6.2 Les démarches en inter-estuariers	15



## PREAMBULE

Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Seine-Aval, créé en 2003, assure le rôle de plateforme de référence pour la connaissance du fonctionnement environnemental de l'estuaire de la Seine, du barrage de Poses à la proche Baie de Seine. Dans un contexte de fort développement économique sur un territoire où les enjeux environnementaux sont reconnus et où des divergences parfois fortes s'expriment, il anime une démarche scientifique en vue d'en comprendre le fonctionnement et de partager les problématiques écologiques.

Depuis 2017, douze membres sont financeurs du GIP Seine-Aval : le Conseil Régional de Normandie, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, les Grands Ports Maritimes du Havre et de Rouen, les Conseils Départementaux du Calvados, de Seine-Maritime et de l'Eure, Le Havre Seine Métropole, la Métropole Rouen Normandie, la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, la Communauté d'Agglomération Caux Vallée de Seine et France Chimie Normandie.

Dans la convention constitutive du GIP Seine-Aval approuvée par son assemblée générale le 12 février 2020, il est prévu que le GIP Seine-Aval travaille sur les grandes questions suivantes :

- Comment le système estuarien fonctionne-t-il dans sa globalité ?
- Comment évolue-t-il ?
- Quels sont les risques encourus sur ce périmètre par les écosystèmes, les hommes et les activités humaines ?
- Comment et pourquoi préserver, améliorer et restaurer certaines fonctions et certains services du système ?
- Comment apporter des éléments de réponse aux préoccupations environnementales liées aux grands projets structurants et aux changements globaux ?

Les missions générales du GIP Seine-Aval, définies par l'article 2 de la convention constitutive, sont :

- L'acquisition de connaissances et le développement d'outils d'aide à la décision, en développant notamment une recherche scientifique de pointe sur l'estuaire de la Seine :

A travers un programme d'activité pluri-thématique qui reflète les questionnements de ses membres, il réalise et finance des projets en mobilisant notamment son équipe, une communauté scientifique pluridisciplinaire, des partenaires locaux ou des bureaux d'études.

- Le suivi, l'acquisition et la conservation de données relatives à l'estuaire de la Seine :

Par son réseau de suivi haute-fréquence SYNAPSES, des campagnes d'acquisition de données ponctuelles et la bancarisation des données issues de l'ensemble des projets portés ou financés.

- La valorisation et le transfert des connaissances acquises :

Il développe des outils de partage des informations, il produit et édite une documentation qui synthétise la connaissance acquise et il anime des temps d'échanges entre acteurs gestionnaires, aménageurs du territoire et la communauté scientifique.

En réponse aux sollicitations des acteurs du territoire, il fournit les éléments de connaissance et de méthode qui favorisent une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux estuariens dans

leurs démarches et constitue un point de relais vers l'expertise scientifique utile à l'orientation des politiques publiques.

- Le soutien technique et scientifique aux membres du GIP Seine-Aval pour leurs besoins propres.

Le GIP Seine-Aval est piloté par son Assemblée Générale, composée d'un représentant de chacun de ses membres. Le suivi plus opérationnel et les échanges techniques entre l'équipe du GIP Seine-Aval et ses membres, ainsi que l'appui à la préparation des Assemblées Générales, sont assurés par le Comité Technique. Celui-ci est composé de représentants techniques de ses membres. Ces instances bénéficient des conseils d'un Comité Scientifique, composé de scientifiques compétents sur les thématiques d'étude du GIP Seine-Aval. Son rôle est de s'assurer de la pertinence scientifique des travaux menés et financés par le GIP Seine-Aval. Il élabore les orientations, suit et évalue, avec le Comité Technique, les travaux de recherche.

Un programme d'activité pluriannuel 2021-2026 a été élaboré en 2020. Il détaille les objectifs stratégiques et les axes de travail pour la programmation de l'activité pour les six prochaines années.

Le présent document constitue la déclinaison pour l'année 2021 de ce programme.

# Enjeux et missions

## Enjeux

- Comment le système estuarien fonctionne-t-il dans sa globalité ?
- Comment évolue-t-il ?
- Quels sont les risques encourus sur ce périmètre par les écosystèmes, les hommes et les activités économiques ?
- Comment et pourquoi préserver, améliorer et restaurer certaines fonctions et certains services du système ?
- Comment apporter des éléments de réponse aux préoccupations environnementales liées aux grands projets structurants et aux changements globaux ?

## Missions

- Acquisition de connaissances et développement d'outils d'aide à la décision, en développant notamment une recherche scientifique de pointe sur l'estuaire de la Seine ;
- Suivi, acquisition et conservation de données relatives à l'estuaire de la Seine ;
- Valorisation et transfert des connaissances acquises ;
- Soutien technique et scientifique aux membres du GIP Seine-Aval pour leurs besoins propres.

# Objectifs stratégiques

## Quels scénarios et trajectoires d'évolution ?

1. Définir collectivement les scénarios à étudier et analyser les trajectoires
2. Renforcer les connaissances nécessaires à l'étude des évolutions physiques
3. Mutualiser des moyens et mobiliser les acquis de la recherche pour améliorer le suivi de l'estuaire

## Quelle est la résilience de l'estuaire ?

4. Apporter un éclairage sur les enjeux liés aux événements extrêmes
5. Evaluer les sources de pollution et les leviers de leur réduction
6. Evaluer les réponses des communautés biologiques aux multiples pressions et changement climatique

## Comment mettre en oeuvre les mesures locales de restauration ?

7. Cartographier les enjeux écologiques et réaliser le bilan des opérations de restauration à l'échelle de la vallée estuarienne
8. Accompagner la réussite des opérations de restauration écologique

9. Développer des projets répondant aux attentes particulières d'un ou plusieurs membres du GIP Seine-Aval

Projets prioritaires

Projets complémentaires

10. Pérenniser et renforcer le système d'observation environnementale de l'estuaire de la Seine
11. Valoriser et transférer les connaissances
12. Accompagner scientifiquement et techniquement les membres et les partenaires du GIP dans leurs projets
13. Assurer le fonctionnement de la structure GIP et de ses instances
14. Développer l'opérationnalité des actions
15. Maintenir et développer une recherche scientifique de qualité
16. Renforcer le positionnement du GIP dans l'écosystème des acteurs de l'estuaire et conforter sa place comme un centre de ressources

Programme de recherche et d'étude

# Modes d'intervention et moyens

## Modes d'intervention

- Les appels à projets de recherche,
- Les consultations pour sélectionner des prestataires,
- La construction de partenariats techniques et scientifiques,
- La réalisation d'actions et de projets en régie.

## Moyens

- Le développement et l'utilisation d'outils dédiés (modèles, bases de données...)
- La mise en place d'une animation spécifique autour de certains thèmes (groupes de travail dédiés, expertise externe, séminaires de réflexion...)
- La mise à disposition des membres et de la communauté de l'estuaire de l'expertise interne du GIP
- Le développement de collaborations avec d'autres acteurs intervenant sur l'estuaire et la baie de Seine, sur le bassin de la Seine ou sur d'autres estuaires
- La publication de documents de synthèses, des rapports de recherche et d'étude
- La mise à disposition des données acquises par le GIP.



## 1 Le programme de recherche et d'étude

La phase 6 du programme Seine-Aval se termine fin 2020, début 2021 pour quelques projets (PHARESEE, CAPES, CHOPIN, TRAESSI) retardés notamment par la crise sanitaire. **Les projets complémentaires à la phase 6 (SARTRE et FEREE), lancés en 2019 se poursuivent en 2021.**

Après le travail de définition du programme pluriannuel de la phase 7 du programme Seine-Aval en 2020, 2021 est l'année du lancement de cette nouvelle phase. Cette année sera essentiellement consacrée à la **définition des projets, à leur montage et pour certains à leur lancement.**

Les travaux menés en régie ou par sous-traitance de bureau d'étude porteront sur les axes de travail suivant :

- 1.1 : Partager les questionnements des acteurs et définir les scénarios à étudier. Cet axe de travail nécessite une animation spécifique en 2021 (méthode à définir) dans le but de favoriser l'émergence d'une vision partagée des scénarios à étudier.
- 2.2 : Renforcer les connaissances des fonds sédimentaires de l'embouchure et de leurs dynamiques : la valorisation des travaux Seine-Aval 6 sur cette thématique, auprès des partenaires techniques et scientifiques, permettra de partager et préciser ces besoins d'acquisition de connaissance, ceci en perspective de travaux à mener en 2022.
- 3.1 : Mettre à jour le référentiel micro-topographique de la vallée de Seine (LIDAR) : la définition du cahier des charges en 2021 reposera sur une consultation des partenaires pour préciser les objectifs et l'emprise spatiale de cette acquisition. Un partenariat avec l'IGN pourrait être formalisé.
- 3.2 : Mettre à jour les caractéristiques des zones riveraines de l'estuaire et proposer une méthodologie reproductible : le retour d'expérience sur les zones amont de Poses permettra de soumettre rapidement un cahier des charges au comité technique et envisager une acquisition de terrain à l'été 2021.
- 4.1 : Étudier le potentiel de l'estuaire en termes de zones d'expansion des crues/submersions : L'étude de modélisation des inondations commencée en 2020 sera terminée. Suite aux résultats de cette étude, les objectifs des actions s'inscrivant dans cet axe de travail pourront être définis collectivement fin 2021. Ce volet sera alimenté également par la mise à jour du référentiel micro-topographique et des caractéristiques des zones riveraines de la vallée de la Seine.
- 4.2 : Mieux appréhender les impacts des évènements extrêmes sur l'estuaire et son écosystème : l'étude pilotée et réalisée en partie en régie sera initiée début 2021. Des échanges avec des partenaires pré-identifiés (CEDRE, réseau MIE) permettront de préciser les ambitions, l'organisation et les livrables de cette analyse.
- 7.3 : Proposer une vision d'ensemble des opérations de restauration sur l'estuaire et des retours d'expérience : un stagiaire de master 2 est en cours de recrutement pour 6 mois pour réaliser un bilan de la restauration écologique de l'estuaire de la Seine, basé sur les retours d'expérience des projets menés sur ce territoire. L'état des lieux s'appuiera sur la mise à jour de la base de données du GIP Seine-Aval sur les opérations de restauration dans l'estuaire.

Le montage des projets de recherche, par appel à candidatures, reposera sur des calendriers et modalités différents selon les axes de travail.

Des **appels à projets** seront lancés, impliquant un travail de préparation et de rédaction. Les axes de travail concernés sont :

- **2.1 : Cartographie de la salinité incluant les eaux souterraines.** Le travail préalable nécessitera de préciser les moyens mobilisables pour le suivi de la salinité dans les eaux souterraines et d'assurer la cohérence avec les études d'autres partenaires sur les eaux souterraines (DREAL, BRGM, Université de Rouen, Université de Rennes).
- **5.3 : Mieux appréhender la dynamique de dépôt des déchets plastiques, les enjeux écologiques associés et les leviers de réduction des flux vers la mer.** La maturité de la réflexion sur cette problématique permet de lancer directement un appel à projets. Les secteurs d'études seront précisés, sur la base des types de berges à étudier, identifiés par les proposant.
- **6 : Etudier les effets combinés des pressions et du changement climatique sur l'écosystème estuarien.** Un webinaire sera organisé pour partager, entre partenaires techniques et scientifiques, les enjeux de cette problématique, les acquis Seine-Aval 6 et d'autres travaux d'intérêt pour l'estuaire de la Seine. Le bilan de ce webinaire servira à la rédaction de l'appel à projets.

Des **appels à manifestations d'intérêt** seront lancés. L'objectif de cette étape sera d'identifier les moyens mobilisables et méthodologies les plus pertinentes pour répondre à nos objectifs. Les axes concernés sont :

- **5.1 : Caractériser les impacts liés à des évènements hydrométéorologiques « récurrents » : crues, orages.** Les volets crues (problématique continuum Seine, affluents) et orages (problématique locale) seront distingués. L'objectif de cette étape sera avant tout d'identifier les équipes scientifiques proposant des moyens et méthodologies d'intérêt pour la problématique. Il sera ainsi possible de s'appuyer sur les propositions pour structurer un plan d'étude des évènements (objectifs des projets) et anticiper l'organisation des moyens de terrain à mobiliser lors des évènements (éventuelle sous-traitance à prévoir).
- **7.1 : Cartographier les fonctions des zones humides à l'échelle de la vallée estuarienne.** Le travail préalable au lancement de l'appel à manifestations d'intérêt sera de finaliser le recensement, initié en 2020, de l'ensemble des données et études d'intérêt sur les zones humides de la plaine alluviale. Ces informations conditionneront les ambitions des propositions scientifiques en termes de fonctions écologiques à cartographier. Elles permettront éventuellement de cibler des secteurs d'étude pour développer les méthodologies. Des compléments d'acquisition de données pourraient être identifiés (ex : capteur spécifique pour le survol LIDAR).

Concernant l'axe **3.3 : favoriser la mutualisation des moyens et transférer les acquis de la recherche pour enrichir le suivi de l'estuaire**, les orientations des travaux seront précisées en 2021 sur la base i/ d'une évaluation des possibilités de mutualisation des moyens de suivi de la qualité de l'eau avec la nouvelle organisation de l'AESN ; ii/ des besoins et priorités identifiés dans les autres axes de travail ; iii/ de nouveaux besoins émergents des travaux encore en cours dans Seine-Aval 6 (ex : SARTRE).



Enfin pour l'objectif 8 : accompagner la réussite des opérations de restauration écologique, les projets seront à construire en partenariat d'une part, avec les porteurs de projet de restauration identifiés dans le cadre du projet REPERE, d'autre part avec les équipes scientifiques compétentes.

Les réflexions sur un projet d'accompagnement scientifique sur le site d'HAROPA – port de Rouen de la vasière de Lillebonne seront poursuivies et enrichies de l'approche hydro-morpho-sédimentaire à petite échelle (axe 8.1).

Pour les axes 8.1 : Développer la compréhension des dynamiques hydro-morpho-sédimentaires à l'échelle de sites de restauration ; 8.3 : étudier les modalités de restauration des prairies humides et 8.4 : étudier les modalités de restauration des continuités hydrauliques et de la qualité des habitats aquatiques dans la plaine alluviale, l'année 2021 doit permettre la définition des secteurs d'étude, des partenariats et des projets.

## 2 Le système d'observation environnementale de l'estuaire de la Seine

Le GIP Seine-Aval assure la charge financière de l'entretien des matériels nécessaires à la mise en œuvre du réseau de mesures SYNAPSES. Les données du réseau SYNAPSES sont bancarisées, validées et fournies sur demande. <https://www.seine-aval.fr/reseau-synapses/>

Le projet PHRESQUES va venir renforcer le réseau de mesure existant par le projet d'implantation de deux nouvelles stations. Le GIP Seine-Aval fera l'acquisition d'un nouveau serveur afin de disposer de la capacité de stockage et d'échange de données suffisante pour gérer les données produites par les différentes stations du réseau PHRESQUES. Un travail préalable avec les partenaires scientifiques du projet sera mené pour définir les conditions techniques des flux de données et le développement du système d'information engagé.

Les indicateurs de l'observatoire seront mis à jour. <https://indicateurs.seine-aval.fr/>

L'organisation et la mise à jour des données seront poursuivies. Un bilan sur l'organisation des données disponibles au GIP Seine-Aval sera réalisé en interne, bilan qui permettra de travailler à l'amélioration de la visibilité des données disponibles.

## 3 La valorisation et le transfert des connaissances

L'année 2020, année de transition avant le renouvellement de la structure, a été l'occasion de mettre à jour la stratégie de valorisation et de transfert des connaissances pour les années à venir. Ce travail a permis d'identifier des **actions à lancer** à partir de 2021.

- **Création de vidéos :**
  - Une vidéo institutionnelle de présentation du GIP Seine-Aval avec pour objectif de faire connaître la structure aux nouveaux élus du territoire et de rendre lisible le champ d'action technique, thématique et géographique du GIP Seine-Aval, par un moyen de diffusion dématérialisé et facilement diffusable ;
  - Des vidéos didactiques sur des thèmes d'intérêt pour les élus (inondations, qualité des eaux, restauration écologique...). Une première vidéo pourrait consister à animer les 10 idées reçues.

Un travail préalable est nécessaire pour déterminer les synopsis puis préparer la consultation pour la sélection d'un prestataire.

- **Organisation d'un temps fort annuel à destination des élus et services techniques**

L'objectif de ce temps fort est la diffusion simplifiée des connaissances et l'explication des processus estuariens, la mise en avant et le confortement des partenariats ainsi que l'illustration des utilisations opérationnelles des connaissances acquises dans le cadre du programme de recherche et d'étude du GIP Seine-Aval, à travers des problématiques d'intérêt pour le territoire et ses acteurs. Il s'agit en amont de définir le format approprié pour organiser un premier évènement test en 2021. Il sera programmé au deuxième semestre considérant le contexte sanitaire actuel.

- **Création d'une page LinkedIn du GIP Seine-Aval**

L'objectif de cette page est de communiquer des informations sur les projets portés par le GIP Seine-Aval et leurs résultats, auprès d'une communauté de professionnels techniques et scientifiques et de relayer des informations issues des travaux de nos partenaires, intéressant cette communauté. Cette page sera un complément digital aux actualités du site web et à la page Facebook dont les publications sont destinées aux élus et au grand public.

- **Organisation des relations avec la presse**

Il s'agit pour le GIP Seine-Aval d'être proactif vis-à-vis de la presse pour susciter des sujets sur des thématiques porteuses, dans l'optique de transmettre au plus grand nombre l'intérêt des recherches menées sur l'estuaire et *in fine* de toucher les élus du territoire. Le GIP Seine-Aval mettra à jour son fichier presse ainsi que sa trame de communiqué de presse et sa trame de dossier de presse.

- **Géographie des connaissances**

L'élaboration du programme de recherche et d'étude en 2020 a permis de faire l'état de l'art par thématique en interne. Le programme Seine-Aval 6 terminé, un travail de synthèse des principaux résultats et avancées obtenus à l'issue de ces trois dernières années de recherche sera réalisé par l'équipe du GIP Seine-Aval. Ces résultats synthétiques seront transférés par plusieurs moyens : partage en comité technique, organisation d'un webinaire, publication d'un troisième numéro de « Tout s'explique », publication sur le site internet et les pages LinkedIn et Facebook du GIP Seine-Aval...

Ce travail fournira la base de la géographie des connaissances, outil à construire en lien avec les ressources que constituent les publications en ligne sur le site internet et l'observatoire environnemental de l'estuaire de la Seine. Les objectifs de ce projet doivent encore être affinés afin d'être en mesure de concevoir une architecture et de lancer une consultation pour la sélection d'un prestataire.

En plus de ces nouveaux projets, des **actions existantes seront poursuivies** :

- Publication et envoi papier de deux lettres de liaison « Comprendre notre estuaire » en mars et octobre 2021,
- Envoi des lettres d'information dématérialisées,
- Alimentation et mise à jour du site internet (publications, actualités, observatoire environnemental, l'estuaire en questions...),
- Publication de posts sur la page Facebook,
- Publication du rapport d'activité 2020 en le rendant plus communicant,



- Enrichissement de la collection de fascicules, avec la rédaction d'un numéro sur la pollution de l'estuaire de la Seine par les plastiques,
- Interventions dans des séminaires organisés par les acteurs de l'estuaire.

Enfin, le GIP Seine-Aval organisera, en collaboration avec le PIREN Seine et OPUR, dans le cadre de la Zone Atelier Seine, le séminaire « Dynamiques science-gestion du continuum Homme-Terre-mer, co-construction des connaissances pour le bassin de la Seine » au deuxième semestre 2021. Ce séminaire était initialement prévu les 22 et 23 octobre 2020, reporté pour cause de crise sanitaire.

#### 4 L'accompagnement scientifique et technique des membres et des partenaires du GIP Seine-Aval dans leurs projets

Suite à la demande de la Métropole Rouen Normandie (MRN), chef de file d'un PAPI d'intention sur le territoire Rouen Austreberthe, du Département de Seine-Maritime et du GPMR dans le cadre des études de danger des digues aval de Rouen, le GIP Seine-Aval est sollicité pour améliorer la connaissance des inondations sur la Seine aval. L'étude de **modélisation des inondations dans la plaine alluviale de l'estuaire de la Seine** commencée début 2020 sera finalisée. L'objectif de cette étude est de progresser dans la caractérisation et la compréhension des phénomènes de débordement dans l'estuaire de la Seine, notamment pour les périodes extrêmes.

Cette étude viendra alimenter les études de danger des systèmes d'endiguement de la Seine-Aval qui seront conduites par le Département de Seine-Maritime, le GPMR et la MRN. Le GIP Seine-Aval est donc associé à l'étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage préalable aux études de danger menée par le Département et le GPMR.

L'étude de modélisation des inondations sera également utile au syndicat mixte de gestion de la Seine Normande (SMGSN). Le GIP Seine-Aval continuera à être associé aux études de stratégie sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations du SMGSN. Plusieurs projets du programme Seine-Aval 7 pourraient venir alimenter les futurs travaux du SMGSN. Afin de garantir la meilleure coordination possible entre le SMGSN et le GIP Seine-Aval, le GIP participe au comité d'orientation du syndicat et réciproquement, le syndicat sera invité à participer aux réunions du comité technique et du conseil d'administration du GIP.

Dans le cadre de la mise en place d'un suivi d'une expérimentation de clapage dans le secteur de Mesnil-sous-Jumièges, le projet SARTRE du programme Seine-Aval 6 a été complété à partir de 2020, à la demande du GPMR. Les compléments consistent en des campagnes de prélèvements et des analyses supplémentaires concernant le phytoplancton, le zooplancton et le suprabenthos et l'ajout d'un volet concernant les poissons.

D'une manière générale, le GIP Seine-Aval se mobilisera pour répondre aux différentes sollicitations de ses membres financeurs et acteurs de l'estuaire. Les sollicitations d'ores et déjà prévues concernent :

- L'accompagnement du GPMH dans le cadre des études environnementales associées au projet dit de la Chatière,



- La capitalisation des résultats des Journées Normandes de l'Eau et du GIEC Normand pilotés par la Région,
- La participation au comité technique biodiversité de la MRN pour l'élaboration du plan d'actions biodiversité 2021-2026,
- La participation à la stratégie régionale de gestion intégrée de la bande côtière pilotée par la DREAL,
- L'intégration des données benthos du GIP Seine-Aval sur la plateforme ODIN de l'ANBDD et la participation, pilotée par l'ANBDD, à la réflexion sur la mise en place d'une base de données concernant les milieux marins et estuariens,
- Le suivi du lancement d'une étude d'opportunité relative à la mise en place d'un dispositif de mutualisation et d'anticipation de la compensation environnementale à l'échelle de l'axe Seine en Normandie, projet initié par la DIRECTTE dans le cadre du Territoire d'Industrie Axe Seine.

## 5 Assurer le fonctionnement de la structure GIP et de ses instances

### 5.1 La gestion du personnel

Les effectifs permanents du GIP Seine-Aval en 2021 sont les mêmes qu'en 2020.

Néanmoins, il convient de noter la fin du contrat à durée déterminée de Maud Berlincourt au 31 décembre 2020. Mme Berlincourt menait depuis deux ans l'animation de la mission inter-estuariens (MIE), financée par l'OFB dans le cadre d'une convention de collaboration entre le GIP Seine-Aval et l'OFB. Ce montage, non satisfaisant pour le portage d'une mission pérenne (la MIE existe depuis 2012), ne sera pas renouvelé en l'état. Faute d'avoir pu trouver, pour l'instant, un montage assurant la pérennité de la mission, la convention entre l'OFB et le GIP Seine-Aval et le poste de chargé de mission inter-estuariens ne seront pas renouvelés en 2021.

L'organigramme évolue donc tel que présenté ci-dessous :

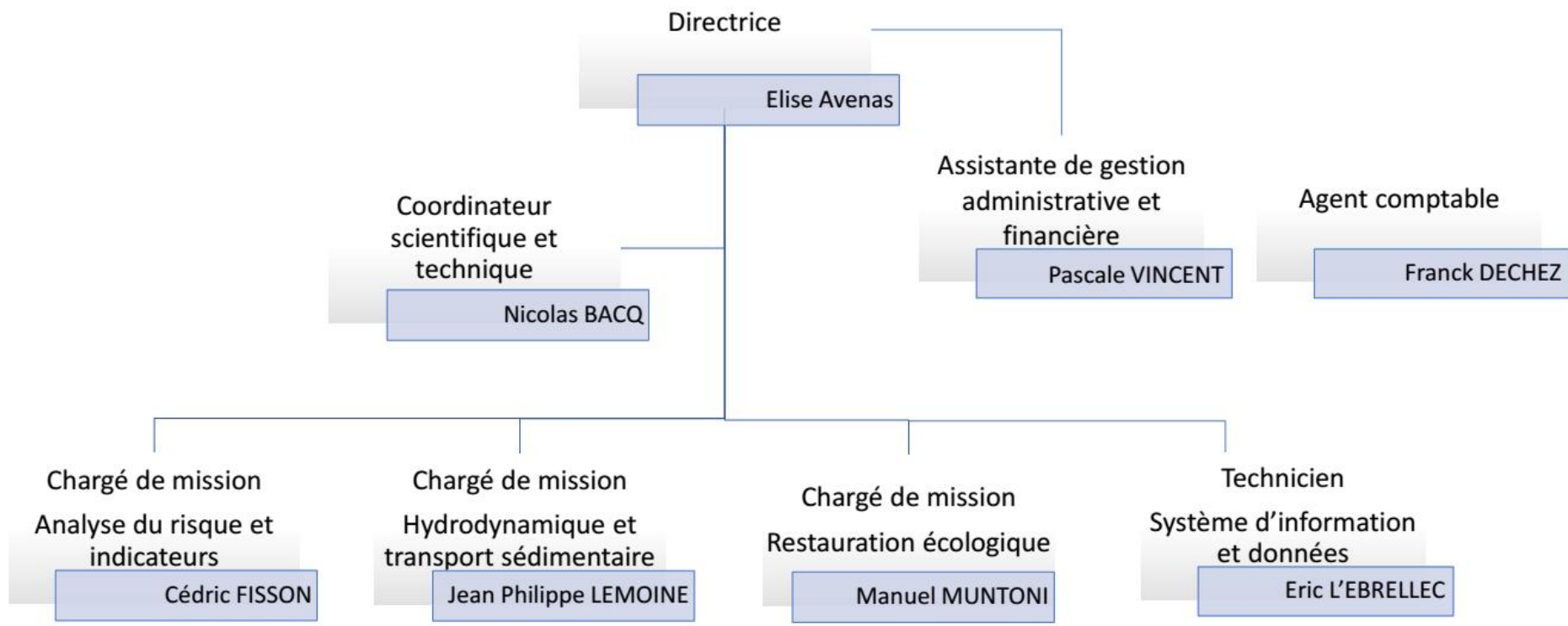


Figure 1 : Organigramme du GIP Seine-Aval au 01/01/2021



## 5.2 La gestion financière

Budget initial pour l'année 2021 :

<b>Recettes</b>		
Contributions statutaires	1 326 676 €	48 %
Recettes complémentaires (AESN, FEDER, Région Normandie, Région Île-de-France, OFB, GPMR...)	1 423 514 €	52 %
<b>Total</b>	<b>2 750 190 €</b>	

<b>Dépenses</b>		
Recherche finalisée et études	2 041 000 €	73 %
Rémunération du Personnel	467 000 €	17 %
Fonctionnement	138 700 €	5 %
Valorisation transfert des connaissances	68 000 €	2 %
Amortissements	17 000 €	0,6 %
Équipement	64 000 €	2 %
<b>Total</b>	<b>2 795 700 €</b>	

**La totalité des dépenses prévisionnelles 2021 de fonctionnement de la structure (rémunération du personnel, frais de fonctionnement et dépenses liées à la valorisation et au transfert des connaissances) sont de 3 % inférieures à celles de 2020.**

**Ce budget présente un bilan prévisionnel de – 45 510 € et nécessite le recours à une reprise sur le report à nouveau d'autant.**

## 5.3 Le pilotage

A minima, deux Assemblées Générales (AG) sont prévues en 2021 :

- Une AG en début d'année permettant de valider le compte financier et le rapport d'activité 2020 ;
- Une AG en fin d'année afin de voter le budget initial et le programme d'activité 2022.

Les réunions du comité technique (CT) seront organisées au rythme moyen d'un comité par trimestre, notamment afin de présenter les résultats des projets du programme Seine-Aval 6 finalisés, partager leur évaluation ainsi que suivre l'appel à projets dans le cadre du programme Seine-Aval 7 : élaboration et sélection des projets sur la base des évaluations réalisées par l'équipe du GIP Seine-Aval et le comité scientifique.

Le comité scientifique (CS) sera mobilisé aux côtés du comité technique pour la préparation des appels à projets de recherche et à manifestations d'intérêt, l'évaluation et la sélection des projets.



## 6 Les actions renforçant la cohérence des travaux à l'échelle du bassin de la Seine et en inter-estuaire

### 6.1 Les démarches axe Seine

Le programme Seine-Aval fait partie de la **Zone Atelier Seine** (instance du CNRS visant à structurer des dynamiques de recherche sur les relations environnement-société, regroupant les programmes OPUR, PIREN-Seine et Seine-Aval). Depuis 2015, plusieurs projets, qui bénéficient en partie de financements des Régions Normandie et Île-de-France dans le cadre du **CPiER vallée de Seine**, constituent les actions phares de la Zone Atelier Seine.

Ainsi le projet **PHRESQUES**, porté par le GIP Seine-Aval et regroupant de nombreux scientifiques œuvrant sur le bassin versant de la Seine, a démarré en 2016. Son objectif est d'harmoniser et de renforcer les systèmes actuels de suivi en continu des paramètres hydro-sédimentaires et biogéochimiques. La phase 2 a démarré en 2020 et se poursuivra en 2021 (cf. paragraphe 2. Le système d'observation environnementale de l'estuaire de la Seine).

Le projet **CONSACRE** de diagnostic des discontinuités physiques et chimiques et d'évaluation des priorités de restauration écologique pour la continuité de l'axe Seine pour les poissons, a démarré à l'automne 2018 et se poursuivra pour sa dernière année en 2021. L'opération de télémétrie réalisée au printemps 2020 dans des conditions très compliquées sera reconduite en 2021 afin de conforter les résultats obtenus jusqu'à présent. De même, les ateliers prévus initialement au printemps 2020 relatifs à la connaissance, l'intérêt et l'implication des acteurs et riverains dans les actions de restauration seront reprogrammés en 2021.

Enfin, le projet **BIOSURVEILLANCE**, démarré en 2019 avec le financement de l'AESN se poursuivra en 2021. Ce projet consiste à mener une expérimentation de méthodologies nécessaires pour répondre de manière cohérente aux évolutions de la réglementation en matière de surveillance des masses d'eau. Cette expérimentation est déployée à l'échelle du district Seine-Normandie sur les masses d'eau littorales, de transition et d'eau douce.

Au-delà des projets labellisés, le GIP Seine-Aval contribuera en 2021 à la réflexion sur la gestion des données produites au niveau de la Zone Atelier Seine.

### 6.2 Les démarches en inter-estuaire

Le groupement a accueilli pendant deux ans, en 2019 et 2020, la Mission Inter-Estuaire (MIE) de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Les attributions confiées au GIP dans le cadre de cette collaboration public-public pour la réalisation de la mission étaient les suivantes :

- L'accueil de la chargée de mission inter-estuaire : Maud Berlincourt ;
- Son encadrement au quotidien en lien étroit avec l'OFB ;
- L'appui à la définition, au cadrage, au suivi et à l'évaluation des travaux scientifiques pilotés par la mission ;
- L'aide dans la mobilisation des experts scientifiques ;
- L'appui à la communication de la mission, la valorisation de ses travaux notamment l'organisation des comités de pilotage et de son séminaire annuel.



Ce montage, non satisfaisant pour le portage d'une mission pérenne (la MIE existe depuis 2012), ne sera pas renouvelé en l'état. Faute d'avoir pu trouver, pour l'instant, un montage assurant la pérennité de la mission, la convention entre l'OFB et le GIP Seine-Aval ne sera pas renouvelée en 2021. Il est attendu de l'OFB que l'établissement se positionne quant à la poursuite du co-portage de la MIE entre l'OFB et le GIP Seine-Aval.

Le GIP Seine-Aval continuera à participer au comité de pilotage de la MIE.



**POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE GIP SEINE-AVAL**

[www.seine-aval.fr](http://www.seine-aval.fr)

**CONTACT**

GIP Seine-Aval  
Hangar C - Espace des Marégraphes  
CS 41174  
76176 ROUEN Cedex 1  
**Tél : 02 35 08 37 64**  
[gipsa@seine-aval.fr](mailto:gipsa@seine-aval.fr)

En cas d'utilisation de données ou d'éléments de ce rapport, il devra être cité sous la forme suivante :

GIP Seine-Aval, 2020. **Programme d'activité 2021**. Rapport Institutionnel, 18 p.

Le GIP Seine-Aval ne saurait être tenu responsable d'évènements pouvant résulter de l'utilisation et de l'interprétation des informations mises à disposition.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le GIP Seine-Aval.

Les membres financeurs du GIP Seine-Aval sont :

